Mortefontaine 2026



Chantal MALAQUIN



Frédéric CARON

Les pistes cyclables sont gérées par la communauté de communes et l'assainissement par un syndicat spécialisé.

Depuis six ans, le conseil municipal travaille à faire avancer les dossiers mobilité et assainissement.

Une étude de faisabilité d'assainissement collectif a été lancée avec un résultat prévu en juin 2026.

Une piste cyclable de Mortefontaine à Montaby est prévue lors de la prochaine mandature.

Imprimé par nous-mêmes

Ne pas jeter sur la voie publique

Pour Montaby, continuons ensemble !

Le hameau de Montaby connaît depuis longtemps des difficultés. Depuis plus de trente ans, des promesses ont été faites, notamment en matière d'assainissement, sans être tenues.

Il faut le dire clairement : la commune ne décide pas seule. **Les pistes cyclables sont gérées par la Communauté de communes, et l'assainissement ainsi que l'eau potable par des syndicats spécialisés.** La mairie ne peut donc pas imposer les décisions. Elle doit discuter, convaincre et défendre les intérêts des habitants pour faire avancer les projets.

Depuis six ans, le conseil municipal travaille à faire avancer ces dossiers complexes. Il est nécessaire de vous présenter la situation avec clarté autour de quatre problématiques étroitement liées.

1. L'assainissement : enfin une étude sérieuse après 30 ans d'attente

L'assainissement est le premier enjeu pour Montaby. Le hameau dépend aujourd'hui exclusivement de l'assainissement individuel. Face aux promesses répétées d'un futur raccordement, beaucoup d'habitants n'ont pas engagé les investissements nécessaires pour mettre leurs installations aux normes, ce qui est compréhensible.

Depuis six ans, la municipalité s'est mobilisée pour que le syndicat compétent, le SICTEUB, prenne en compte les besoins de Montaby. Cette action a permis le lancement d'une étude de faisabilité dont le résultat est prévu en juin 2026.

Trois hypothèses seront examinées :

- le raccordement de Montaby et Loisy à Mortefontaine ;
- un raccordement via Loisy ;
- le maintien en individuel avec des aides de l'Agence de l'eau.

2. La piste cyclable Montaby – Mortefontaine – Montigny : une opportunité à saisir

Le second enjeu concerne les mobilités douces. **Une piste cyclable reliant Mortefontaine à Montaby est prévue par le schéma directeur intercommunal.**

Si un assainissement collectif est réalisé vers Mortefontaine, les réseaux emprunteront ce même tracé. Il est donc logique de coordonner ces deux projets.

Les mobilités relèvent de la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne (CCAC). **La réalisation de cette piste est prévue lors de la prochaine mandature.**

@ mortefontaine2026@gmail.com mortefontaine2026 mortefontaine2026 mortefontaine2026.fr

Ne pas jeter sur la voie publique

Le dossier des impasses privées doit être solutionné durablement par le dialogue et le compromis.

Le chemin de Montaby à Loisy doit être rétabli dans l'intérêt général, potentiellement par déclaration d'utilité publique.

Les résultats ne répondent pas encore pleinement aux attentes mais le travail engagé depuis six ans a permis d'avancer.

Imprimé par nous-mêmes



Chantal MALAQUIN



Frédéric CARON

3. Les rues privées : un nœud juridique et financier à dénouer collectivement

Le troisième enjeu concerne les rues privées de Montaby (impasse de la Ramée et rue de la Plaine), qui freinent l'avancée des projets. Le syndicat de l'eau potable impose des branchements conformes, pour un coût d'environ 2 000 € par propriété. En cas d'assainissement collectif, les réseaux publics s'arrêteront à l'entrée des voies privées, nécessitant une organisation collective des riverains.

Les associations syndicales doivent donc se réunir et voter. La commune a consulté un juriste sur les possibilités en cas d'absence d'unanimité. Une solution durable ne pourra toutefois se construire que par le dialogue et un compromis entre propriétaires.

4. Le chemin de Montaby à Loisy : un accès à rétablir dans l'intérêt général

La quatrième problématique concerne le chemin reliant Montaby à Loisy, aujourd'hui fermé par les chasseurs. Cette fermeture prive les habitants d'un accès historique et dure depuis trop longtemps.

La commune a engagé des négociations avec les propriétaires et les chasseurs, ainsi que des tentatives de conciliation, sans aboutir.

La municipalité s'est alors rapprochée de Ver-sur-Launette, solidaire de la démarche. Un bureau d'études a analysé les options juridiques. **Le recours à une déclaration d'utilité publique, pouvant aller jusqu'à l'expropriation, est désormais juridiquement envisageable après l'élection.**

5. Un travail de fond engagé depuis six ans

Ces quatre enjeux sont liés et complexes. **Le conseil municipal sait que les résultats ne répondent pas encore pleinement aux attentes des habitants de Montaby.**

Cependant, le travail engagé depuis six ans a permis d'avancer : l'étude est lancée, les projets de mobilité sont inscrits et les aspects juridiques sont clarifiés.

Les décisions futures seront prises en toute transparence, avec une information claire et une évaluation rigoureuse des impacts techniques et financiers.

Mortefontaine 2026

☞ À Montaby, rien ne se fera sans vous

@ mortefontaine2026@gmail.com mortefontaine2026 mortefontaine2026 mortefontaine2026.fr